

RAPPORT D'ETUDE

SUR LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR LES COMMUNES CIBLES DU PROJET

Période 2018-2021



*« Rehausser davantage le budget de l'éducation dans nos huit (8) communes,
avec le soutien de tous les partenaires de l'école »*
Engagement de huit (08) Maires de la zone d'intervention du projet

Consultants :
M.Kiari Moustapha
M.Ibrahim Weifane

TABLE DES MATIERES

<i>Liste des graphiques et tableaux</i>	2
REMERCIEMENTS	3
<i>Résumé analytique</i>	4
I. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	5
II. Objectif de l'étude	6
2.1. Objectif général	6
2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	6
III. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	6
3.1. Population de l'étude	6
3.2. Délimitation spatiale de l'étude	7
3.3. Approche de l'étude	7
IV. DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE	8
4.1. Préparation de l'étude ET CADRAGE	8
4.2. REVUE DOCUMENTAIRE	8
4.3. Collecte traitement et analyse des données de terrain	8
4.4. Rédaction	8
4.5. Réunion-Atelier de restitution et de validation du rapport	9
V. PRÉSENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE	9
5.1. Présentation des budgets des communes cibles et la part de l'éducation	9
5.2. Budgets des communes et la part pour l'éducation	10
5.3. Analyse comparative de l'évolution du budget de l'éducation des COMMUNES DE 2018 A 2021	14
5.4. Commentaires sur l'évolution des budgets pour l'Education	15
5.5. Les actions financées par les communes dans le secteur de l'éducation et la formation professionnelle	16
5.5.1. Financement de l'Éducation Formelle	16
5.5.2. Quelques résultats scolaires des écoles de la zone d'intervention	16
5.5.3. Financement de l'Éducation Non Formelle et alphabétisation	16
5.5.4. Financement de l'Enseignement professionnel et technique	17
VI. Principales difficultés rencontrées par les communes et suggestions	18
Conclusion	20

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : RECAPITULATIF DES BUGETS DES COMMUNES ET LA PART DE L'EDUCATION	10
Graphique 2 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE D'ABALAK	11
Graphique 3 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE BERMO	11
Graphique 4 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE DOGUERAOUA	12
Graphique 5 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE GADABEJI	12
Graphique 6 : BUDGET DE LA COMMUNE URBAINE DE GUIDAN ROUMDJI	13
Graphique 7 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE KORNAKA	13
Graphique 8 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE MALBAZA	13
Graphique 9 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE TABALAK.....	14
Graphique 10 : EVOLUTION DE PREVISION POUR LEDUCTION PAR LES COMMUNES DE 2028 A 2021	14
Graphique 11 : EVOLUTION D'EXECUTION DE BUDGET POUR L'EDUCAION DE 2028 A 2021	15
Tableau 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DES PREVISIONS ET REALISATION DES COMMUNES DE L'ETUDE.....	10
GRAPHIQUE 12 : Établissements/structures de l'Enseignement professionnel et technique	17

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été rédigé par l'équipe de consultants sur commande de la coalition ASO-EPT, partenaire d'Oxfam dans la mise en œuvre du projet « Agir pour le financement public et la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle au Niger ». Il repose sur les données de l'enquête de terrain réalisée en octobre 2021 dans les communes de Guidan Roumdji, Kornaka, Bermo, Gadabéji pour la région de Maradi, Abalak, Tabaak, Malbaza et Dogueraoua pour la région de Tahoua. Ce processus a été validée lors de l'atelier tenu à Tahoua le 26 décembre 2021.

Que tous les Maires et leurs partenaires trouvent ici, nos sincères remerciements pour leur collaboration.

Nous nous sentons également redevables aux différents partenaires intervenant dans la zone d'intervention du projet, le responsable du projet Oxfam, les acteurs de l'éducation, les leaders d'opinion, dont leurs commentaires et suggestions ont permis d'améliorer considérablement l'enquête terrain d'une part et d'autre part le contenu du présent rapport.

RESUME ANALYTIQUE

Le Niger s'est engagé dans un processus de décentralisation qui est un processus nécessaire pour aider à mieux structurer le territoire national et permettre de lancer les bases d'un développement participatif; intégré donc durable.

La décentralisation résulte donc de la volonté de l'Etat de remettre entre les mains des populations, la gestion publique de leurs affaires propres et leur permettre ainsi d'initier et de conduire en toute liberté les actions propres à promouvoir leur développement. La décentralisation est donc une politique inclusive de développement. Souvent, décentralisation et développement sont approchés de façon dichotomique mais sont en réalité deux aspects d'une même chose ; ils sont donc indissociables dans le contexte actuel.

C'est donc l'importance de cette articulation qui a conduit le Niger, depuis l'instauration de la démocratie à la constitutionnalisation de cette option. Ainsi, la constitution du 25/11/2010 reprenant en cela celles de 1993 et de 1996 1999 stipule : « L'Administration territoriale repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration.

Les collectivités territoriales sont créées par une loi organique.

La loi détermine les principes fondamentaux de la libre Administration des collectivités territoriales, leurs compétences et leurs ressources. »

« L'Etat veille au développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre inter-régional ».

Pour rendre effectif et dans l'esprit d' accompagner le processus de la décentralisation, le gouvernement a décidé de transfert des compétences aux collectivités territoriales, dans plusieurs secteurs par l'adoption depuis 2010 du code général des collectivités territoriales et concernent les domaines de développement économique, social et culturel dont les secteurs de l'éducation avec la Construction et l'entretien des écoles primaires et maternelles; Construction et entretien de centres de formation de l'éducation non formelle Concernant le secteur de l'éducation la participation des collectivités territoriales résulte non seulement, de la constitution, en son article 23 ; mais aussi de la LOSEN (loi d'orientation du système éducatif nigérien LOI n° 98-12 du 1er juin 1998) à l'article 60 qui stipule que le financement de l'enseignement et de la formation dans les établissements publics est assuré par l'Etat, les collectivités, les familles et toutes autres personnes physiques ou morales. La charge des Collectivités est : infrastructures, équipements, fournitures, charges salariales, bourses, maintenance, électricité, eau, téléphone ... (Articles 29-30) ;

Pour matérialiser l'apport de chaque acteur et conformément à sa mission de plaidoyer, la coalition ASO/EPT avec l'appui de ses partenaires s'est engagée à entreprendre une recherche pour ressortir la part des dépenses d'éducation, assurées par les collectivités territoriales de la zone d'intervention du projet dont la mise en œuvre est assurée avec l'appui de Oxfam.

La présente étude avise sur toutes les actions de contribution des communes cibles du projet au financement de l'éducation et de la formation professionnelle de 2018-2021

Ainsi, les contributions maîtrisées, les leçons apprises ainsi que les recommandations qui seront issues de cette étude serviront à informer et à guider toutes les parties prenantes incluant les services de l'Etat et les bénéficiaires ciblés dans le cadre de la capitalisation et renforcement des acquis. Cela contribuera évidemment à informer les acteurs de plaidoyer et PTF pour une meilleure mobilisation sociale et d'engagement dans le processus budgétaire qui se veut de nos jours plus participatif.

I. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Dans le cadre du volet opérationnel 1 d'EOL, il est planifié un soutien de plus de 50 coalitions nationales pour l'éducation (NEC) qui rassemblent les voix des organisations des groupes marginalisés qui tendent à être discriminés dans les systèmes d'éducation nationaux, tels que les filles et les femmes, les personnes vivant avec un handicap et les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Rappelons que EOL OC1 apporte un soutien aux coalitions nationales de l'éducation pour leur permettre d'exister et de participer d'une voix coordonnée aux discussions sur les politiques éducatives afin de défendre le droit à l'éducation pour tous et en particulier pour les groupes marginalisés. Les subventions de l'OC1 soutiennent également le renforcement des capacités et des compétences des coalitions nationales de l'éducation afin qu'elles puissent participer de manière efficace et significative à des discussions fondées sur des preuves et pertinentes pour les politiques.

Du coup, la théorie du changement d'EOL OC1 est que les systèmes nationaux d'éducation publique s'amélioreront si les organisations de la société civile participent aux arènes et aux discussions d'élaboration des politiques et plaident en faveur du droit des groupes marginalisés à une éducation de qualité ; en particulier si les organisations de la société civile sont des acteurs forts dotés de compétences en matière de bonne gouvernance, de technique et de plaidoyer acquises par le biais de diverses stratégies d'apprentissage ; et si elles sont capables de collecter et d'utiliser des données sur la situation de l'éducation des groupes marginalisés et de participer aux efforts de suivi à plusieurs niveaux.

L'approche basée sur les droits de l'homme est intégrée par EOL et s'aligne sur les Objectifs de développement durable, notamment l'ODD4 sur l'éducation de qualité. La promotion de l'égalité des sexes et l'inclusion des groupes marginalisés, tels que les personnes vivant avec un handicap, sont des préoccupations transversales du programme EOL.

La coalition nigérienne des Associations, Syndicats et ONG de campagne EPT au Niger (ASO EPT-Niger) est une organisation de la société civile active en éducation. Elle regroupe une soixantaine de structures, ONGs, syndicats et associations du secteur de l'éducation.

ASO-EPT dispose d'une représentation au niveau de toutes les Régions de notre pays. De son installation officielle en 2008 à cette date, ASO-EPT a à son actif plusieurs réalisations. Il s'agit entre autres des campagnes de mobilisation en faveur de l'EPT à l'occasion de toutes les semaines mondiales d'action SMA, des activités dans le cadre de la commémoration de certaines dates clés tels que la journée de l'alphabétisation, la journée internationale de la femme, la journée de l'enseignant. Etc.

ASO-EPT a également en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers mis en œuvre plusieurs projets en faveur de l'éducation dont le projet suivi budgétaire, le projet suivi des engagements électoraux, le projet Ma voix mes droits sur le droit à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive des jeunes, la campagne 2015 c'est demain pour ne citer que ceux-là.

ASO EPT a également de 2009 à cette date initié et mis en œuvre, grâce au soutien technique et financier d'African Network Campain on Education For All (ANCEFA) et la Campagne Mondiale pour l'Education (CME), un projet dénommé : "Projet d'Appui à la Gestion Optimale des Ressources Allouées à l'Education au Niger (AGOREN)". Le financement de ce projet a assuré à travers le Civil Society Education Fund (CSEF), CSEF mis place par l'Initiative Fast Track (FTI) devenu aujourd'hui Partenariat Mondial pour l'Education (PME).

Dans le même cadre, en partenariat avec OXFAM, ASO EPT met en œuvre un projet dénommé « Agir pour le financement public et la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle au Niger » qui concerne les communes de Guidan Roumdji, Dakoro, Bermo et Gadabeji dans la région de Maradi et Abalak, Tabaak, Malbaza et Dogueraoua dans les régions de Tahoua.

En lien avec l'objectif 1 de ce projet à savoir « **Renforcer le droit à l'éducation de qualité inclusive et équitable et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour les garçons et les filles, les jeunes hommes et les femmes au Niger** », ASO-EPT a engagé cette évaluation pour déterminer les différentes prévisions et réalisation de certaines collectivités territoriales en matière de l'éducation

II. OBJECTIF DE L'ETUDE

2.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général recherché à travers cette étude est d'influencer la politique et le financement public de l'éducation primaire et de la formation professionnelle non-formelle de qualité pour les filles et garçons, jeunes hommes et femmes aux niveaux des collectivités territoriales (régions et communes) de Maradi et Tahoua.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, cette initiative vise à :

- Assurer, informer et sensibiliser l'opinion sur l'effort des collectivités en matière de financement de l'éducation ;
- Inciter les collectivités à mettre plus de ressources dans leurs plans communaux en faveur de l'éducation ;
- Encourager les mairies à disposer des plans spécifiques de l'éducation au niveau de leurs entités respectives ;
- Encourager l'État à l'effectivité du transfert des compétences et des ressources conformément au code de collectivités territorial.

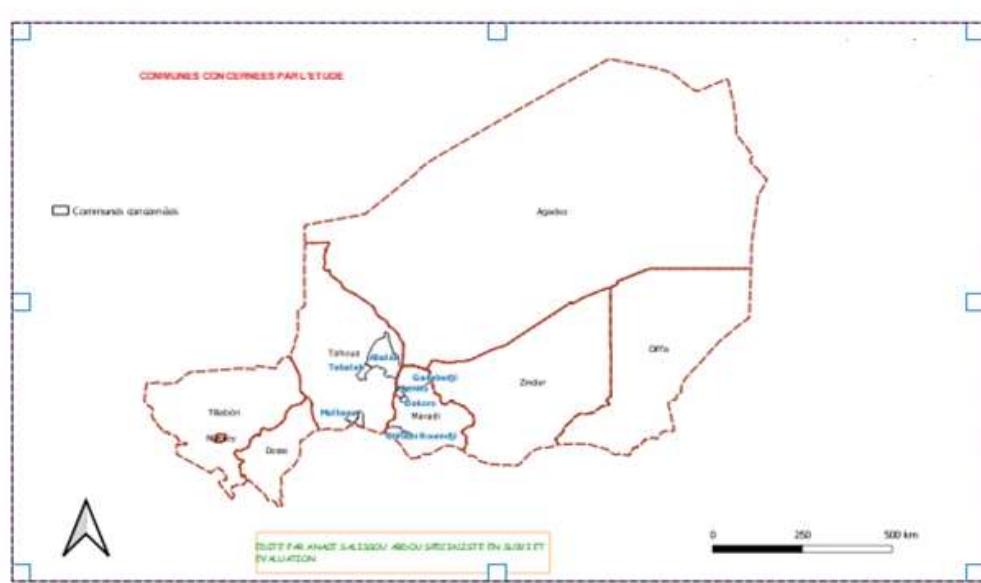
III. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1. POPULATION DE L'ETUDE

La population de l'étude est celle des communes de Guidan Roumdji, Kornaka , Bermo, Gadabéji, dans la Région de Maradi, Abalak, Tabaak, Malbaza et Dogueraoua dans la région de Tahoua. La cible est constituée de : les Responsables municipaux (maires, receveurs), ceux de l'éducation des localités, les ONG partenaires intervenants dans la zone d'intervention du projet, les leaders d'opinion pour s'informer qualitativement et quantitativement des contributions des communes dans le financement de l'éducation.

Une méthodologie axée sur la participation les élus locaux des localités, des groupes cibles et des personnes ressources à travers des enquêtes effectuées dans les différentes communes.

3.2. DELIMITATION SPATIALE DE L'ETUDE



3.3. APPROCHE DE L'ETUDE

L'approche appliquée à la réalisation de cette étude a combiné plusieurs caractéristiques complémentaires. L'étude s'est déroulée de manière participative et inclusive en accordant une place importante à l'écoute des différents acteurs représentant les différentes parties prenantes de l'étude.

Différentes techniques de recueilles des données ont été utilisées dont :

- Questionnaire individuel à administration directe destiné aux enquêtés ;
- Des entretiens semi structurés avec des personnes ressources (les chefs de canton, de groupements, de village, les leaders d'opinions).

L'étude a également fait recours à l'observation en tant que méthode essentielle de la compréhension des dynamiques collectives sur les sites. Elle a été utilisée tout au long de l'enquête de terrain.

Enfin un certain nombre de documents (ouvrages, rapports d'étude, document de projet, etc.) ont également été mis à contribution pour la réalisation de cette étude.

IV. DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

4.1. PRÉPARATION DE L'ÉTUDE ET CADRAGE

Cette phase a démarré par une réunion de cadrage avec les commanditaires, réunion au cours de laquelle ont été reprécisées les attentes et la méthodologie du consultant discutée.

Au cours de cette phase, des échanges ont lieu avec les consultants et ASO-EPT afin de :

- De préciser les attentes du partenaire ainsi que la définition des tâches à prioriser dans le déroulement de l'intervention ;
- D'établir le calendrier définitif de collecte d'information de terrain.
- Valider les outils de collecte.

4.2. REVUE DOCUMENTAIRE

Cette phase a permis de collecter et analyser les documents utiles et de capitaliser les expériences des interventions existantes.

4.3. COLLECTE TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES DE TERRAIN

Ces échanges ont permis de collecter des informations complémentaires pour l'enrichissement de l'étude. Les Maires, les receveurs, les responsables de l'éducation, ainsi que des leaders d'opinion ont été contacté lors de cette phase. A la suite de cette collecte, les données ont été traitées et analysées et servi de produire un rapport de nature à informer sur une meilleure appréhension de l'étude. Le masque de saisie a été conçu et testé après validation des outils de collecte par ASO-EPT. Il est aussi à mentionner :

- L'analyse des données recueillies : à l'issue des enquêtes, les informations collectées ont été saisies dans un masque conçu à cet effet ;
- Les réponses des différents responsables communaux et encadreurs pédagogiques ont été compilées afin d'identifier des tendances collectives et expressions particulières des groupes consultés sur un ensemble de problématiques soulevées.

L'analyse des données collectées et la production de ce document d'analyse sont le produit d'une équipe de consultants disposant d'une grande expérience dans la recherche.

4.4. REDACTION

Au cours de cette phase, des entretiens et échanges électroniques ont été poursuivis sur certaines questions. Le consultant a assuré la rédaction d'un rapport provisoire formulant les faiblesses et les recommandations sur comment les acteurs peuvent s'engager de manière plus efficace et

plus appropriée avec les mécanismes et méthodes traditionnels de gestion de conflits communautaires.

4.5. REUNION-ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DU RAPPORT

Un atelier d'une journée a été organisé à Tahoua pour peaufiner les idées décrites dans le rapport provisoire.

Cet atelier a regroupé au tour du consultant principal, les responsables de ASO-EPT, d'OXFAM, les Maires des communes de la zone de l'étude, les inspecteurs primaires et les points focaux éducation du niveau local et régional.

La rencontre a permis de collecter les points de vue et recommandations utiles des participants tout en les invitant pour une meilleure appropriation des données contenues dans le rapport.

V. PRESENTATION DES RESULTAT DE L'ETUDE

5.1. PRESENTATION DES BUDGETS DES COMMUNES CIBLES ET LA PART DE L'EDUCATION

L'enquête a touché deux régions du Niger à savoir la région de Maradi et Tahoua précisément dans les communes de Guidan Roumdji, Kornaka, Bermo et Gadabeji Abalak, Tabalak, Malbaza et Dogueraoua. L'objectif recherché est de mettre en lumière la contribution des communes cibles du projet au financement de l'éducation et de la formation professionnelle de 2018 à 2021.

5.2. BUDGETS DES COMMUNES ET LA PART POUR L'EDUCATION

Sur l'ensemble de huit (8) communes de la zone du projet consultées, toutes ont répondu. Cependant, lors de l'analyse des données, certaines fiches des communes mal renseignées n'ont pas été prises en compte. Les données traitées sont présentées dans le tableau suivant :

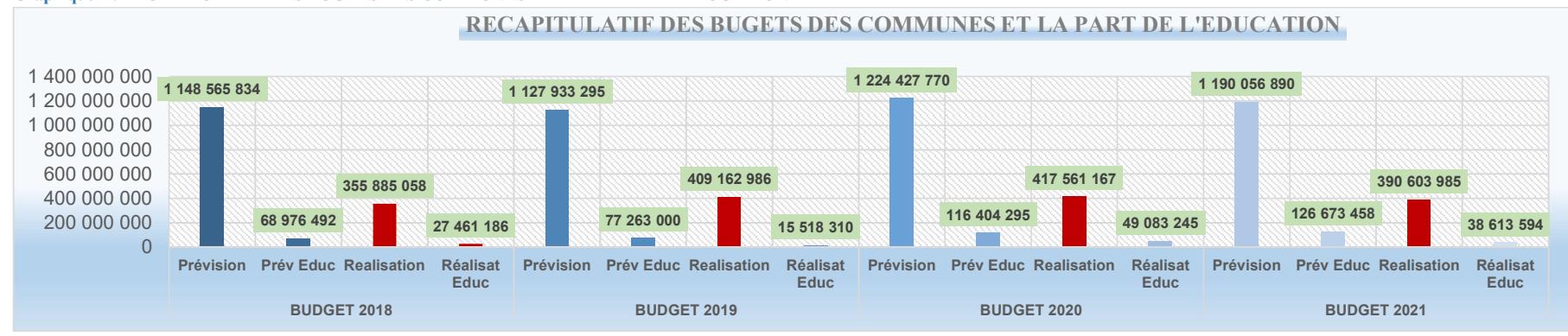
Au regard du tableau 1 et des différents graphiques ci-dessus l'on remarque aisément que la distribution des données est asymétrique et se présente comme suit :

Tableau 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DES PREVISIONS ET REALISATION DES COMMUNES DE L'ETUDE

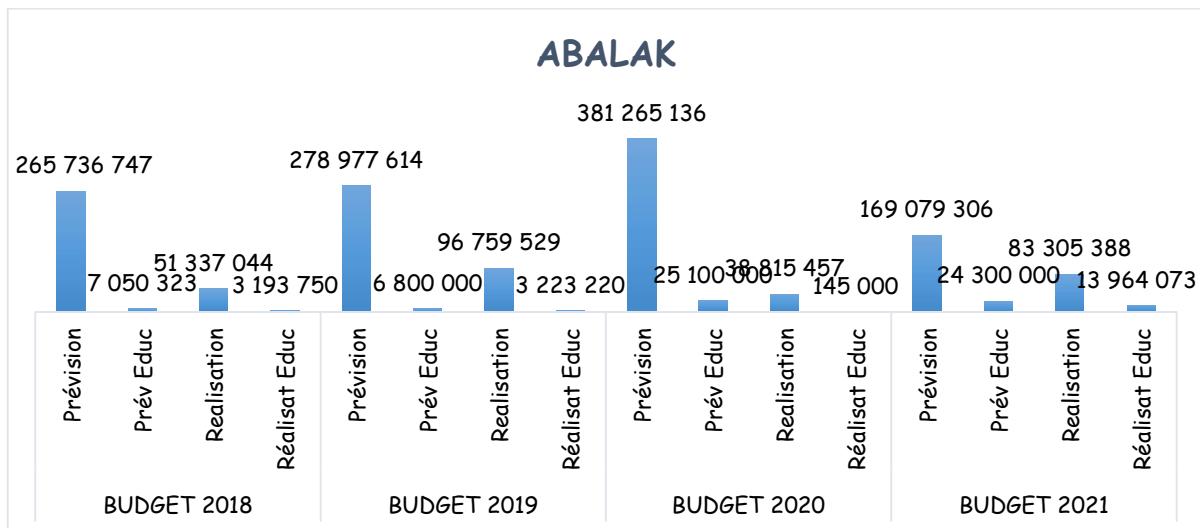
Communes	BUDGET 2018				BUDGET 2019				BUDGET 2020				BUDGET 2021			
	Prévision	Prév Educ	Realisation	Réalisat Educ	Prévision	Prév Educ	Realisation	Réalisat Educ	Prévision	Prév Educ	Realisation	Réalisat Educ	Prévision	Prév Educ	Realisation	Réalisat Educ
Guidan Roumdji	167 402 588	17 150 000	24 658 664	1 377 642	145 809 802	15 400 000	42 522 259	200 000	145 799 352	10 000 000	54 035 838	756 424	231 530 764	10 000 000	35 600 000	3 252 471
Kornaka	136 072 205	9 750 000	75 266 216	4 424 360	134 301 205	9 880 000	69 787 555	3 188 000	103 429 703	13 995 232	48 283 336	9 500 002	169 218 400	12 800 000	8 850 000	
Bermo	80 220 000	3 500 000	24 179 025	2 250 064	73 273 806	3 400 000	26 035 770	3 138 770	76 743 800	4 700 000	24 371 111	3 029 250	79 649 971	9 300 395		3 290 000
Gadabeji	68 622 000	3 075 000			2 808 861	72 880 041	3 729 000		1 946 310	84 329 362	3 505 063		2 970 915	84 483 174	3 003 063	
Abalak	265 736 747	7 050 323	51 337 044	3 193 750	278 977 614	6 800 000	96 759 529	3 223 220	381 265 136	25 100 000	38 815 457	145 000	169 079 306	24 300 000	83 305 388	13 964 073
Tabalak	101 999 309	10 000 000	43 091 240	6 009 303	102 086 810	19 754 000	41 816 449	1 732 485	88 340 953	27 504 000	41 112 075	7 219 604	90 766 466	18 020 000	39 859 832	253 750
Malbaza	177 833 907	10 400 000	65 843 842	670 000	153 393 309	7 700 000	54 803 070	549 450	183 504 687	7 500 000	133 486 700	4 752 440	184 803 029	21 500 000	80 602 164	8 705 300
Dogueroua	150 679 078	8 051 169	71 509 027	6 727 206	167 210 708	10 600 000	77 438 354	1 540 075	161 014 777	24 100 000	77 456 650	20 709 610	180 525 780	27 750 000	151 236 601	298 000
Total	1 148 565 834	68 976 492	355 885 058	27 461 186	1 127 933 295	77 263 000	409 162 986	15 518 310	1 224 427 770	116 404 295	417 561 167	49 083 245	1 190 056 890	126 673 458	390 603 985	38 613 594
Taux de prévision %		6,01	30,99	39,81		6,85	36,28	20,09		9,51	34,10	42,17		10,64	32,82	30,48
Taux de réalisation %				7,72				3,79				11,75				9,89

Ce tableau récapitule toutes les informations par rapport à la prévision et l'exécution du budget des communes cibles dans le cadre de la présente étude. Une rubrique a été réservée à l'éducation.

Graphique 1 : RECAPITULATIF DES BUGETS DES COMMUNES ET LA PART DE L'EDUCATION

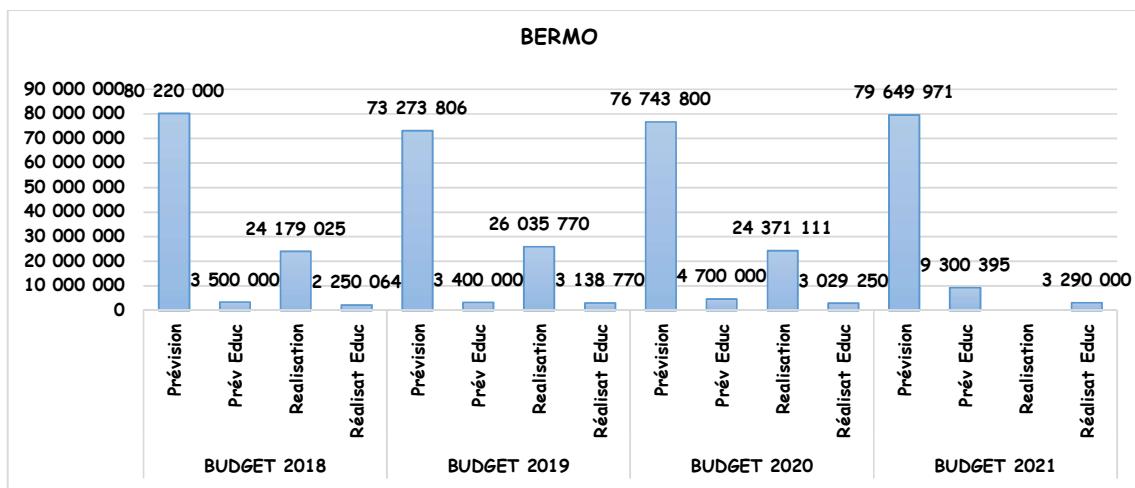


Graphique 2 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE D'ABALAK



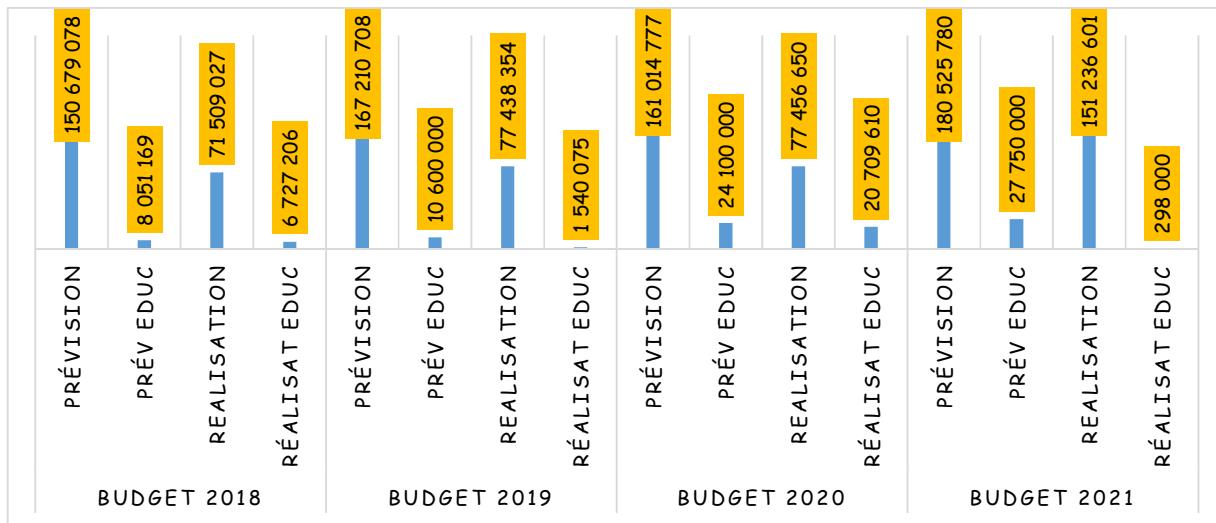
Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Abalak ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

Graphique 3 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE BERMO



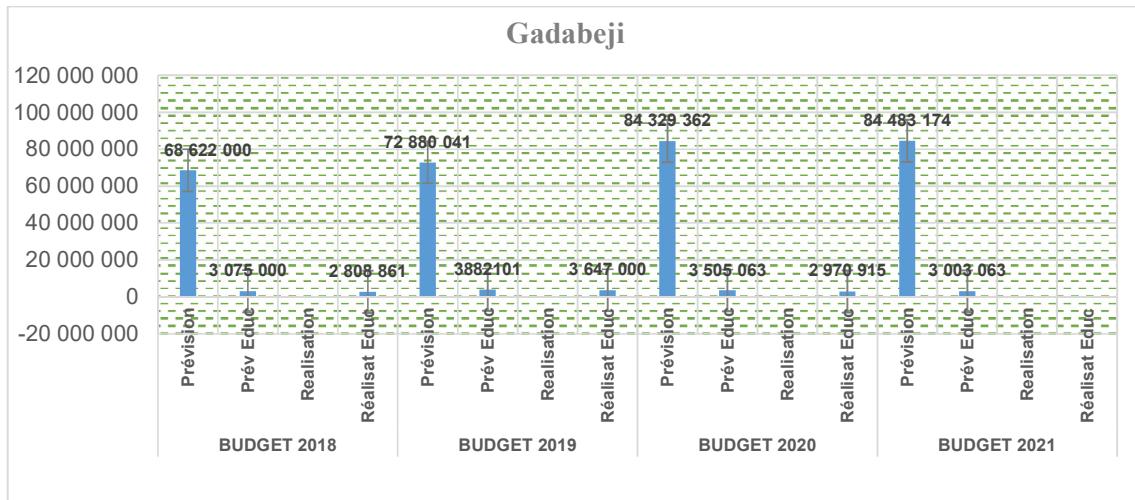
Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Bermo ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

Graphique 4 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE DOGUERAOUA



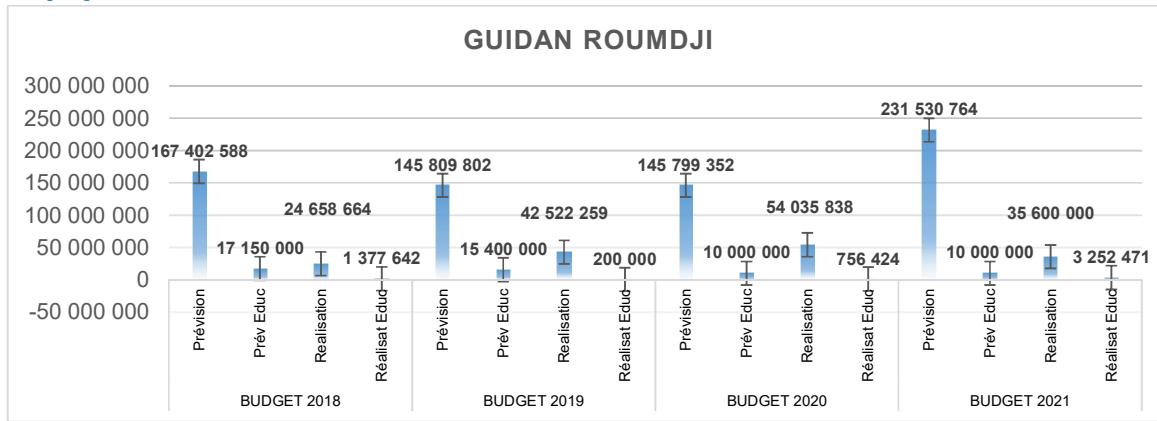
Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Dogueraoua ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

Graphique 5 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE GADABEJI



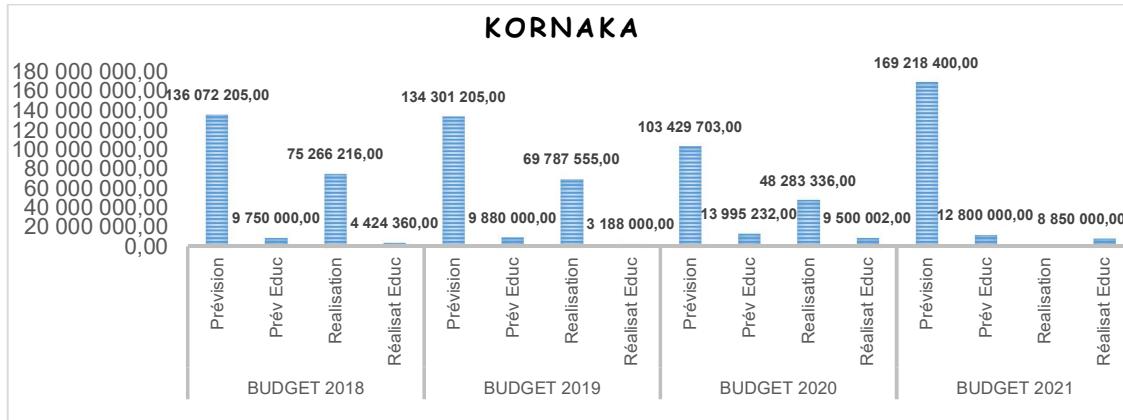
Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Gadabeji ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

Graphique 6 : BUDGET DE LA COMMUNE URBAINE DE GUIDAN ROUMDJI



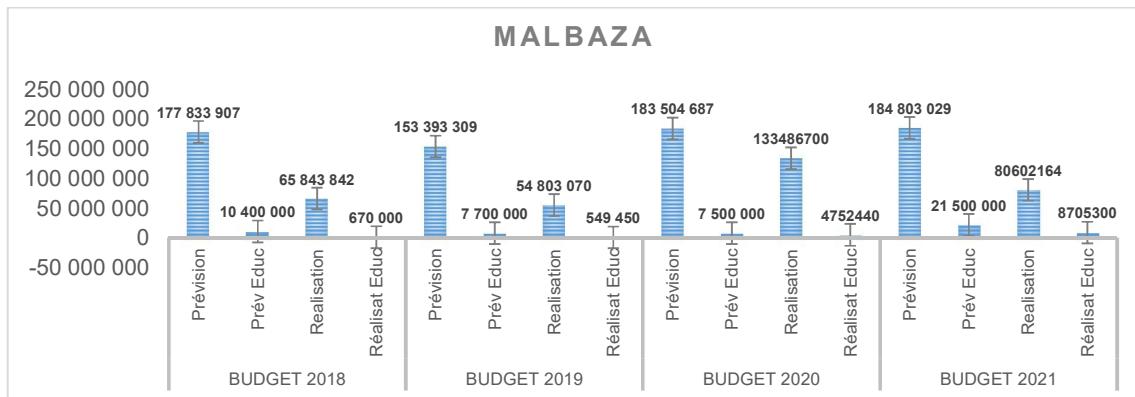
Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Guidan Roumdji ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

Graphique 7 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE KORNAKA



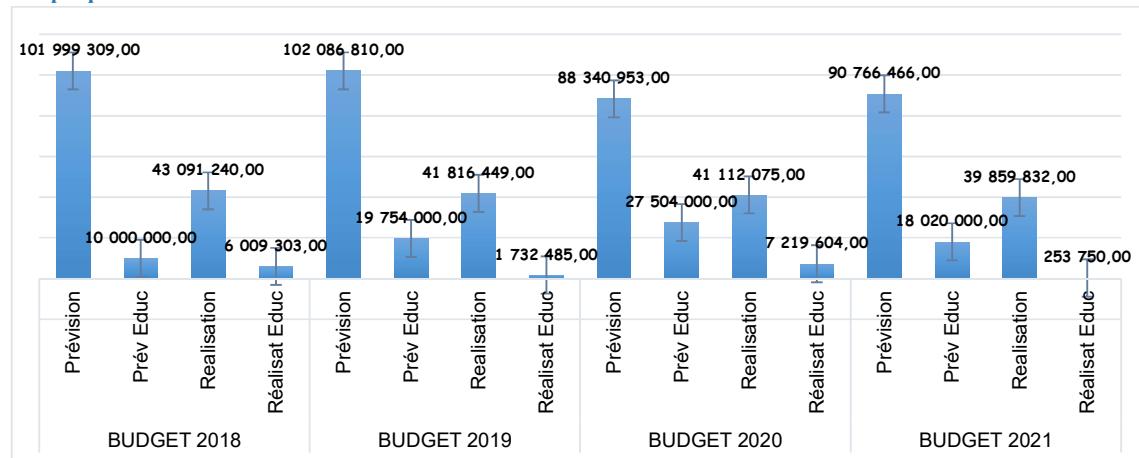
Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Kornaka ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

Graphique 8 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE MALBAZA



Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Malbaza ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

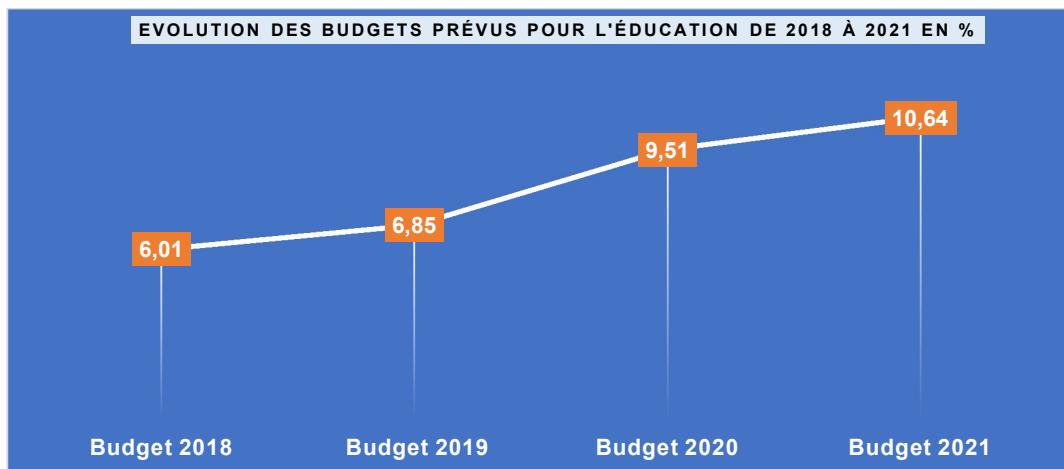
Graphique 9 : BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE TABALAK



Les résultats de ce graphique montrent les moments des prévisions globales par année du budget de commune de Tabalak ainsi de son exécution en tenant compte de la part de prévision et réalisation du budget éducations.

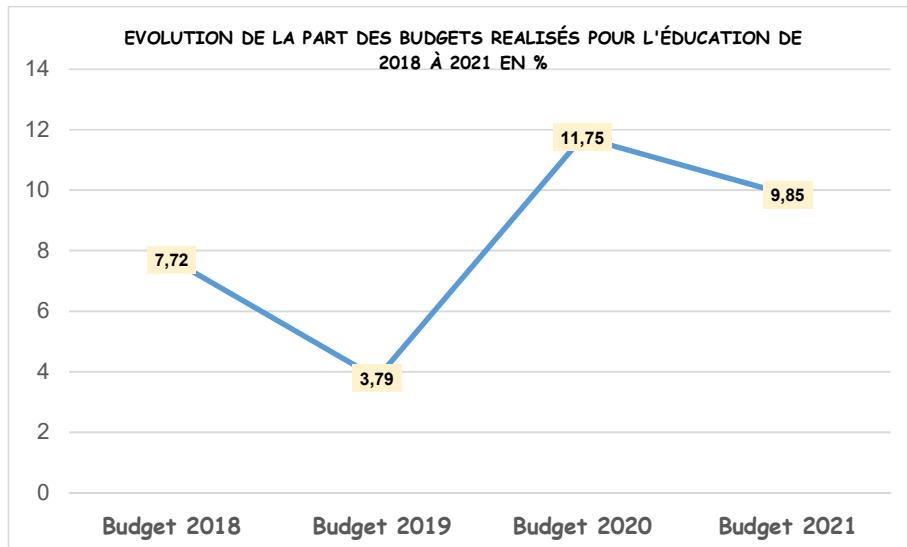
5.3. ANALYSE COMPARATIVE DE L'EVOLUTION DU BUDGET DE L'EDUCATION DES COMMUNES DE 2018 A 2021

Graphique 10 : EVOLUTION DE PREVISION POUR LE DUCATION PAR LES COMMUNES DE 2018 A 2021



Ce présent graphique montre les évolutions annuelles de prévision du budget de l'éducation par rapport au budget global des communes ciblées au cours de notre étude.

Graphique 11 : EVOLUTION D'EXECUTION DE BUDGET POUR L'EDUCAION DE 2028 A 2021



Ce présent graphique montre les évolutions annuelles de l'exécution du budget de l'éducation par rapport au budget global des communes ciblées au cours de notre étude.

5.4. COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DES BUDGETS POUR L'EDUCATION

- Pour tous les quatre exercices budgétaires, les communes ont des budgets différents variant d'une année à l'autre ;
- Toutes les communes ont prévu et exécuté un budget pour l'éducation,
- Pour la prévision la moyenne évolue de 6,01% (2018), 6,85% (2019), 9,51 (2020) et 10,64% en 2021.
- Quant à la réalisation des budgets prévus par rapport l'exécution budgétaires de différentes communes, le taux varient entre 7,72% en 2018, 3.79 % en 2019, 11,75 en 2020 et 9,85% en octobre 2021
- Le tableau montre également que les budgets sont très élevés, voire fantaisiste avec un taux d'exécution très faibles, comme le cas des communes à vocation pastorale (rurales).
- Il ressort de l'analyse des données de l'étude sur le financement de l'éducation par les collectivités que le financement de l'éducation occupe une bonne place dans les actions de ces communes, même si des efforts restent à être consentis pour accroître les budgets alloués à l'éducation.
- Il faut signaler que la tendance est globalement positive en termes de proportion de prévision. Mais le taux de réalisation qui reste positif, a connu une évolution en dents de Cie, avec une chute non expliquée à 3,79 % en 2019.

5.5. LES ACTIONS FINANCEES PAR LES COMMUNES DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

5.5.1. Financement de l'Éducation Formelle

Il ressort des entretiens avec les responsables communaux et des informations retenues et confirmées par les inspecteurs et points focaux, que la quasi-totalité des ressources allouées à l'éducation dans ces localités sont utilisées dans le sous-secteur de l'enseignement primaire à travers notamment le financement des actions ci-après ressorties dans l'ensemble des communes, objet de l'étude :

- Achat et réparation des tables bancs pour les écoles ;
- Prise en charge des réunions des FCC (3 AG par an) ;
- Appui à l'établissement pièces d'état civil pour les élèves de CM2 ;
- Appui à la plantation d'arbres dans les écoles ;
- Construction des classes paillettes ;
- Prise en charge des salaires des gardiens et manœuvres de certaines écoles ;
- Réhabilitation et ou construction des classes ;
- Mise à la disposition des inspections des moyens de transport (moto, véhicule) et carburant pour le suivi pédagogique ;
- Appui au transport des fournitures scolaires ;
- Appui à la conduite des missions de sensibilisation sur l'école et le Covid ;
- Appui à la conduite des missions l'évaluation des classes de CM2 ;
- Appui aux acheminements des enseignants nouvellement affectés dans la commune ;
- Etc.

5.5.2. Quelques résultats scolaires des écoles de la zone d'intervention

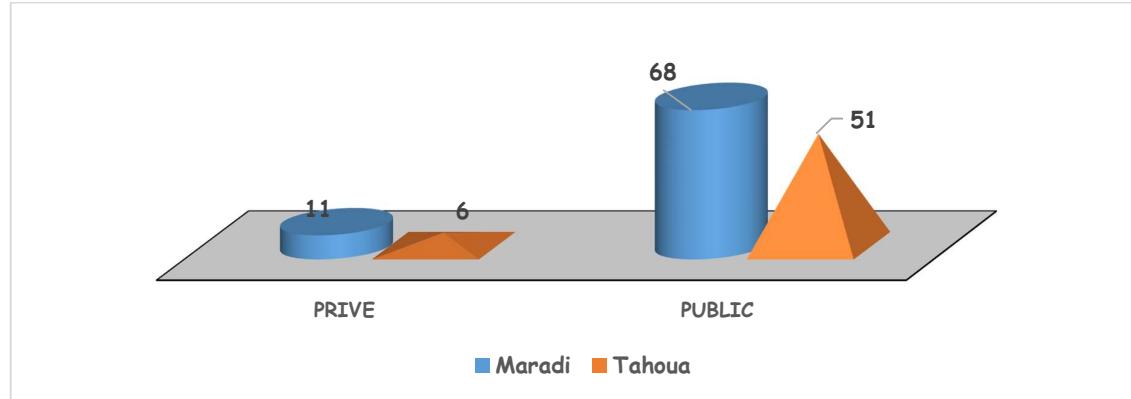
Le fichier sur les résultats scolaire doit être insérer ici et commenter

5.5.3. Financement de l'Éducation Non Formelle et alphabétisation

Au niveau de toutes les communes, ce sous-secteur l'A/ENF est le parent pauvre qui n'a pas bénéficié d'une grande attention des responsables communaux. Leurs apports se sont limité à l'attribution des sites aux partenaires demandant l'ouverture périodique des centres d'alphabétisation ou des classes passerelles pour les adolescents. Aucune commune n'a financé proprement les actions dans ce domaine.

5.5.4. Financement de l'Enseignement professionnel et technique

GRAPHIQUE 22 : Établissements/structures de l'Enseignement professionnel et technique



Dans chaque région de l'étude, les établissements publics représentent au moins soixante-dix-neuf pour cent (79%) du dispositif de formation formelle.

Cette croissance remarquable des établissements publics de formation professionnelle est due à la création d'un collège d'enseignement technique au niveau de chaque département et d'un centre de formation aux métiers dans chaque commune.

La plupart des communes appuient le fonctionnement de ces centres de formation en supportant les charges d'eau et d'électricité ainsi que la mise à la disposition de certains outils de formation (des machines à coudre pour le CFM). Cependant ce type de contribution confirmée n'est pas clairement ressorti dans la nomenclature budgétaire des communes.

VI. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES COMMUNES ET SUGGESTIONS

Tableau 2: TABLEAU DES CONTRAINTES ET SUGGESTIONS

Difficultés/contraintes	Suggestions/actions	Observation
Incivisme fiscal et Faible recouvrement des ressources internes fiscal Faible capacité des communes dans la mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les actions de sensibilisation des citoyens, des membres des CPC • Former les acteurs municipaux sur la fiscalité communale • Mettre en place une stratégie adaptée pour recouvrer les impôts auprès des communautés pastorales • Renforcer le mécanisme de contrôle des collecteurs dans les marchés • Mettre en place et redynamisation des CPC dans toutes les communes d'intervention du projet • Lutter contre la corruption grandissante à travers la culture des sanctions • Appui au recouvrement des impôts • Renforcer la capacité des maires et des agents municipaux pour le recouvrement des imports 	<p>Avec l'appui des CPC, CCJ, FCC, élus locaux, chefs traditionnels, les leaders d'opinion et les autres OSC</p> <p>Choisir la période indiquée pour recouvrer les impôts auprès des communautés pastorales, très mobiles (après l'hivernage)</p> <p>Faire appel aux membres des CPC et de CCJ pour le contrôle</p> <p>Instituer la rotation entre les collecteurs</p> <p>Mobiliser les impôts rétrocédés par l'Etat</p>
Le déficit alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des actions de plaidoyer auprès de l'Etat et des PTF pour la vente à prix modéré et faire des distributions gratuites de vivres aux plus vulnérables ; • Mettre en œuvre des actions des Food ou Cash for Work pour les parents d'élève ; • Créer et/ou soutenir régulièrement les cantines scolaires dans les zones déficitaires ; 	<p>Il peut être envisagé un dispositif de contribution communautaire après les récoltes en disposant quelques sacs de mil et de niébé.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité des parents d'élève en FIP (formation initiale professionnalisant) ; • La création et ou le soutien aux jardins scolaires 	Développer par endroits l'initiative petits producteurs locaux auprès de qui l'école achète les produits agricoles...
Taux d'analphabétisme élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions d'alphabétisation au profit des structures communautaires (CPC, CCJ, CGDES, FCC, conseillers municipaux, les groupements féminins • Promouvoir les centres de scolarisation accélérée à travers les passerelles (SSA/P) 	Tenir compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour adapter l'approche pédagogique
Insuffisance des PTF qui accompagnent les communes	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un cadre de synergie pour les actions de plaidoyer et la maîtrise de leurs interventions 	Penser au système de jumelages des communes avec celles du Nord
Faible capacité économique des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les équipements marchands dans les communes • Former les membres des structures communautaires en entreprenariat, AGR • Favoriser la réinsertion socioéconomique à travers l'appui conséquent aux jeunes issus des CFM 	Questionner et améliorer le processus de transfert de compétence
Faible implication des citoyens à l'élaboration et la mise en œuvre des budgets des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les communes dans le mécanisme des budgets participatifs 	Renforcer et solliciter les initiatives telles le Contrôle Citoyen de l'Action Publique avec son chapelet de méthodes participatives
La lenteur dans le processus de transfert des ressources par l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le processus de transfert des compétences concomitamment avec les ressources 	Questionner et améliorer le processus de transfert de compétence
Faible capacité de planification des actions dans le domaine de l'éducation au niveau communal	<ul style="list-style-type: none"> • Former et accompagner les communes dans l'élaboration de leurs plans de développement de l'éducation 	Songer à passer à l'étape des conventions collectives car plus pointues que le travail sur les PDC

CONCLUSION

Conduite aux moyens d'une mission terrain dans les régions de Tahoua et de Maradi en octobre 2021 et d'une exploitation de l'analyse contextuelle du projet, l'étude sur la contribution au financement de l'éducation et de la formation professionnelle par les communes cibles du projet a été concluante.

L'étude terrain a été faite aux moyens des entretiens semi structurés individuels avec les responsables du projet, les services techniques de l'éducation, les Maires des huit (8) communes cibles du projet.

Cette étude a permis de renseigner les indicateurs du projet surtout par rapport à l'efficacité en termes de résultats obtenus en lien avec les objectifs visés et planifiés depuis la conception du projet. Elle a rendu possible l'appréciation de l'efficience à travers l'analyse des résultats obtenus et a permis de mesurer la portée des actions du plaidoyer et activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de cet ambitieux projet de valorisation de la contribution citoyenne pour l'éducation.

L'étude a également donné l'opportunité d'apprécier des aspects importants comme la complexité et la rareté des ressources ainsi le questionnement sur la meilleure stratégie de mobilisation des ressources au niveau communal.

Les différents aspects évalués et appréciés nous ont permis de constater que des efforts ont été faits en termes de sensibilisation, de résultats attendus et d'objectifs atteints par le projet au sein des 8 communes bénéficiaires.

Il ressort clairement des analyses et croisement des tableaux et graphiques produits que le projet visant à « rehausser davantage le budget de l'éducation dans huit (8) communes » avec l'engagement de huit (08) Maires de la zone d'intervention du projet, a fortement impliqué les élus locaux dans tout le processus de mobilisation et de prise de décisions et cela, à plusieurs niveaux.

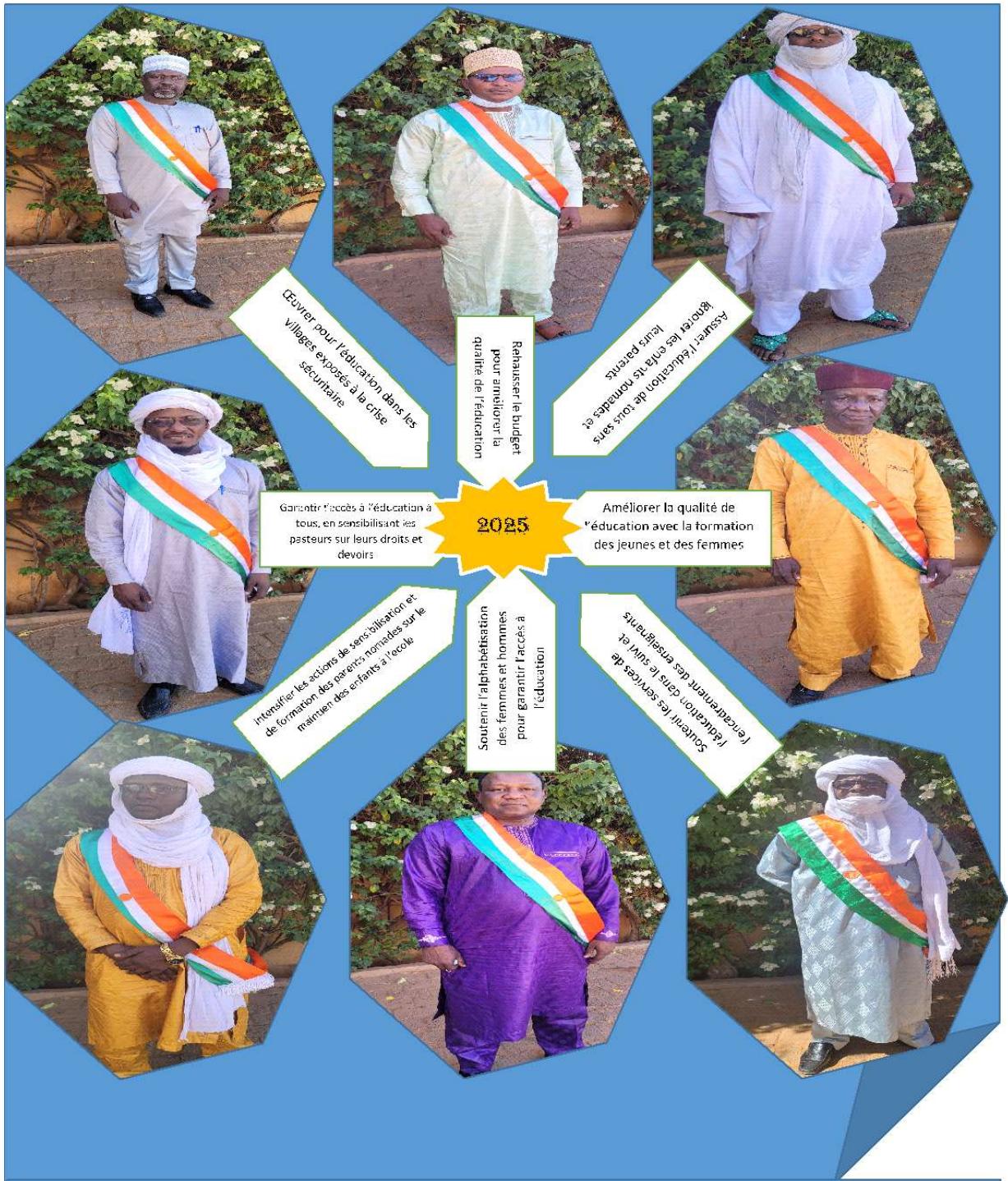
Il ressort aussi que OXFAM a parfaitement collaboré avec les structures de la société civile nigérienne active en éducation ayant bénéficié des outils de plaidoyer pour le développement des argumentaires solides autour des orientations stratégiques informant sur le processus de transfert de compétence pour le volet éducation.

A travers la restitution faite à Tahoua, on comprend aisément, de par la participation des Maires, que le projet a développé, un partenariat de qualité et satisfaisant avec l'ensemble des partenaires locaux (services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales et les organisations communautaires de base (OCB).

Néanmoins, il est à souligner que les collectivités ciblées éprouvent des difficultés pour assumer pleinement leurs responsabilités en favorisant une gestion efficace des affaires publiques, notamment à travers une mobilisation conséquente des ressources avec une forte implication des communautés à la base. Globalement, les données collectées ont fait ressortir les insuffisances dans la capacité des communes à assurer le financement des actions avec ce faible taux d'exécution. Cela a amené, par endroit, des responsables communaux conscients de la situation a proposé des actions adéquates à entreprendre en vue d'améliorer leur prestation de service en prenant des engagements dans le domaine de l'éducation et de la formation.

L'invite est adressée ici à l'Etat et aux partenaires afin d'accompagner ces communes en assurant l'effectivité de leur engagement sur le transfert des ressources concomitamment avec les compétences. En attendant, ces responsables méritent d'être soutenus par le partenaire présent (OXFAM) pour l'amélioration de leur performance qui pour le moment a une évolution positive.

Dans l'esprit d'une mise à échelle, on dira que ce projet de contribution au financement de l'éducation et de la formation professionnelle par les communes, a permis de capitaliser des expériences méritant d'être étendues à d'autres régions du pays même s'il sera question de dynamiser son mode opératoire avec des techniques qui combinent aspirations des communautés et orientations stratégiques des bailleurs dans la mobilisation des ressources à l'échelle communale.



Quelques engagements forts des maires de la zone d'intervention du Projet d'ici la fin de leur mandat en 2025